



**l'oxygène
à la source**

Note explicative

Le contrôle et l'entretien des réseaux d'assainissement

Les réseaux publics d'assainissement font l'objet d'un entretien constant et de contrôles réguliers de la part du SILA, afin d'éviter tout déversement d'eaux usées dans le milieu naturel ou dans les habitations.

La surveillance et le contrôle des réseaux

o Le contrôle des réseaux neufs

Dans le cadre d'une construction de réseaux neufs, le Service d'Inspection et de Contrôle des Réseaux d'Assainissement (SICRA) du SILA entre en action. Il vérifie l'état des collecteurs et des conduites de branchement à l'aide de caméras vidéo qui permettent de déceler d'éventuelles fissures, casses ou déformations. Le SICRA réalise également des essais d'étanchéité pour vérifier notamment que des joints ne sont pas cassés ou pincés.

Depuis 2002, le SICRA est accrédité Cofrac (accréditation numéro 3-109 www.cofrac.fr). Par cette accréditation, le Cofrac reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité du SICRA.

o Les examens de l'état de fonctionnement des ouvrages

Dans le cadre du diagnostic permanent des réseaux d'assainissement, le service Entretien et Surveillance collecteurs et ouvrages d'assainissement réalise des missions d'investigations télévisées sur les collecteurs et les branchements d'eaux usées en service à l'aide de caméra sur chariot motorisé.

Ces diagnostics sont réalisés dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux, notamment suite à des dysfonctionnements (casse, débordement, obturation ...) ou préalablement à des travaux de voirie. L'analyse des données permet de définir un programme de travaux de réhabilitation adapté, d'optimiser les opérations d'entretien et de mettre à jour les plans des réseaux du SIG (Système d'Information Géographique)

o La surveillance des stations de pompage

Pour une protection maximale de l'environnement et éviter toute mise en charge des réseaux pouvant provoquer des débordements d'eaux usées, la gestion des stations de pompage est automatisée et fait l'objet d'une surveillance à distance par système informatique. Cela permet aux services du SILA d'intervenir très rapidement en cas de panne d'une pompe par exemple.

o Le contrôle de la conformité des raccordements

La partie privée des raccordements d'habitations aux réseaux publics d'assainissement fait l'objet de contrôles de conformité de la part du SILA.



Ces contrôles, à la charge des propriétaires d'habitations, permettent notamment de s'assurer que :

- les conduites ne collectent que les eaux usées et pas les eaux pluviales
- les eaux usées cheminent bien en direction du collecteur public
- les conduites sont étanches (contrôle visuel).

En cas de non-conformité, le propriétaire est sommé de procéder à la correction des anomalies.

L'entretien des réseaux

o L'entretien préventif et curatif

Pour garantir un bon écoulement des eaux usées et éviter tout débordement chez les usagers, un nettoyage rigoureux et régulier des collecteurs est réalisé à l'aide de véhicules hydrocureurs et aspirateurs qui propulsent de l'eau à haute pression pour déloger les dépôts avant de les pomper et de les stocker.

En moyenne, chaque collecteur du SILA fait l'objet d'un contrôle tous les quatre ans. Les tronçons présentant des dépôts et accessibles au combiné hydrocureur font l'objet d'un curage. Certains collecteurs, dont les caractéristiques (pente et diamètre du collecteur, effluents chargés en matière en suspension ou en graisse...) peuvent favoriser les colmatages, sont nettoyés 2 à 3 fois par an.

Pour les stations de pompage, les agents du SILA veillent à l'entretien, à la réparation et au changement éventuel des pompes et des armoires électriques.

o Les interventions d'urgence

En cas d'urgence (panne ou dysfonctionnement d'une station de pompage, surcharge d'eaux usées dans un collecteur, colmatage d'un collecteur), les services du SILA interviennent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à des astreintes.

Le SILA dispose de trois véhicules aspirateurs et hydrocureurs, de deux remorques d'assistance en terrain inaccessible, d'un camion grue, de groupes électrogènes, de groupes de pompage, d'un véhicule de signalisation de chantier mobile et d'outils de curage appropriés.

